

# Arts + culture =

## innovation, prospérité et qualité de vie

### Mémoire déposé par

l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick  
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2013-2014  
menées par le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, M. Blaine Higgs

#### Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Introduction  | 2  |
| L'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du NB | 2  |
| L'avenir du Nouveau-Brunswick avec les arts et la culture     | 3  |
| Les arts, la culture : un investissement                      | 4  |
| La contribution des arts aux mieux-être de la population      | 5  |
| Les arts et l'éducation                                       | 5  |
| Les activités artistiques, l'accès et l'identité collective   | 5  |
| Les arts et la culture : un moteur économique                 | 6  |
| Une politique culturelle inspirante et efficace               | 8  |
| La reconnaissance de la profession d'artiste                  | 9  |
| L'importance d'une assurance médicament publique              | 10 |
| Les recommandations   | 10 |
| Références  | 12 |

# Introduction

Au Nouveau-Brunswick, de merveilleuses richesses artistiques, culturelles et patrimoniales transforment la province en un lieu privilégié où il fait bon vivre. Le tissu culturel et artistique de ses diverses régions est tissé de fils multiples et variés. Peu importe leur langue ou provenance, les artistes partagent des réalités similaires, ils affrontent des défis comparables et ils participent activement, grâce à leurs œuvres et à leur dévouement collectif, à l'essor de la province et au mieux-être de sa population.

Nous avons tous et toutes la même préoccupation : mettre la contribution remarquable des arts et de la culture au service de tous les citoyen.ne.s du Nouveau-Brunswick par l'entremise, notamment, de l'éducation, de l'économie et de l'identité collective afin que le rayonnement de la province s'étende partout dans le monde.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a entamé des processus en 2012 qui démontrent l'importance qu'il porte aux arts et à la culture dans la province : la **révision de la politique culturelle** et l'**élaboration d'une stratégie de développement des entreprises et industries culturelles**. Nous souhaitons que le gouvernement continue d'accorder les moyens nécessaires pour que les actions découlant de ces processus puissent être réalisées pleinement.

## Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

L'**Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick** est un organisme de services aux arts qui regroupe des artistes professionnel.le.s. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes et de faire reconnaître leur contribution au développement de la société. En tant que porte-parole et point de rassemblement des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, l'AAAPNB voit d'abord à défendre et à représenter les intérêts des artistes auprès des instances politiques et communautaires qui influent sur leur situation socioéconomique. Elle participe à la consolidation des disciplines artistiques et contribue, plus largement, au développement d'un écosystème favorable à l'épanouissement et au rayonnement des artistes. Elle établit enfin des partenariats stratégiques avec d'autres secteurs dans le but de positionner les artistes et les arts dans toutes les sphères de la société.

Carmen Gibbs, directrice générale

**Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick**

140, rue Botsford, bureau 29 Moncton, N.-B. E1C 4X5 Canada

(506) 852-3313

facebook.com/aaapnb  
info@aaapnb.ca

twitter.com/aaapnb  
www.aaapnb.ca

Une présentation de certains éléments de ce document a été faite à Moncton le 28 janvier 2013 par la vice-présidente, Marie-Pierre Valay-Nadeau dans le cadre des consultations prébudgétaires.

# L'avenir du Nouveau-Brunswick avec les arts et la culture

**Pour continuer à contribuer à l'économie et à la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick, ainsi que permettre au gouvernement de remplir ses engagements, les arts et la culture doivent bénéficier d'une reconnaissance et d'un solide appui politique et financier.** Il nous faut une approche ouverte, créative et intégrée pour aborder les défis qui s'offrent à nous et à notre province : une initiative stratégique de financement des arts peut nous inciter à imaginer un avenir viable, prospère et riche de possibilités.

Afin de se démarquer dans l'économie innovatrice et concurrentielle d'aujourd'hui, le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit continuer à déployer de nouvelles méthodes pour accroître la prospérité de la province, garder la population ici en plus d'attirer et d'intégrer les nouveaux citoyens et les nouvelles entreprises. Tous ces facteurs améliorent la qualité de vie des Néo-Brunswickois. **Or, le secteur des arts et de la culture relève tous ces défis de façon très pertinente.**

En 2009, la communauté artistique du Nouveau-Brunswick s'est dotée d'une *Stratégie pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*. Cette stratégie vise à assurer le mieux-être de la population, à attirer de nouveaux résidents et résidentes, en plus de rehausser l'ingéniosité et la créativité de ses habitants. Elle se déploie en partenariat avec tous les secteurs de la société, notamment les municipalités, les associations communautaires, les festivals, les districts scolaires, l'Université de Moncton, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, les ministères de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, des Affaires intergouvernementales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ainsi que le ministère fédéral du Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada.

L'ensemble des travaux entamés pour réaliser les objectifs de la Stratégie souligne le rôle primordial des arts et de la culture comme une valeur incontournable pour mieux affronter les défis de la province. La vision qu'elle propose se veut ordonnée, cohérente et rassembleuse. En fait, la Stratégie mise sur les nombreux bienfaits de la culture comme porteurs d'un projet sociétal et sur la créativité comme clé de la croissance de la population active. La Stratégie vise l'évolution progressive d'une vie collective dynamique. De plus, la communauté anglophone de la province s'en est appropriée en la traduisant.

**Malheureusement, depuis 2009, le budget du Nouveau-Brunswick affecté aux arts et à la culture est stagnant et irréaliste.**

# Les arts et la culture : un investissement

*La culture est un indicateur de la vitalité, de la qualité de vie et du bien-être d'une société. Les activités liées aux arts et au patrimoine culturel jouent un rôle important en soutenant et en améliorant la vie sociale, éducative, économique et intellectuelle de chaque Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoise.*      extrait de la *Politique culturelle du Nouveau-Brunswick* (2002)

Les arts et la culture inspirent la société en stimulant l'ingéniosité, la **capacité d'innovation**, la **création** et l'imagination des citoyen.ne.s et en les amenant à collaborer à des projets et à des objectifs communs.

L'art transcende tous les secteurs de la société. Il est un véhicule fondamental que l'on doit retrouver dans toutes les sphères d'activité : l'économie, l'éducation, la santé, etc. L'énergie créatrice engendrée par les artistes représente une force impressionnante qui motive tous les citoyen.ne.s à être créatif. En étant innovateur, on crée un climat plus sain qui rehausse nettement la qualité de vie de tous. Ce sont là les éléments dont a besoin la province pour assurer son épanouissement et celui de chaque habitant!

Pour permettre aux **artistes** de vivre ici de leur métier et de partager leur créativité avec d'autres, la province doit être chef de file quant à la reconnaissance de leur statut de professionnel, par l'amélioration des infrastructures artistiques et culturelles, par un investissement accru et pluriannuel dans les arts et la culture et par la professionnalisation de ses ressources humaines.

Lors des dernières élections, le parti conservateur a reconnu l'importance du mieux-être de la population et s'est engagé à y investir. Aujourd'hui, nous demandons au gouvernement de remplir sa promesse en investissant dans le secteur clé des arts et de la culture qui a une incidence directe sur la santé et le mieux-être de sa population, et qui est plus représentatif des réalités contemporaines.

**En cette période de marasme économique, nous recommandons au gouvernement d'investir dans le secteur des arts et de la culture pour nous permettre de continuer d'être un partenaire dans le développement de la province et de constituer une solution aux présents défis.**

Il est primordial que le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick puisse bénéficier d'allocations financières suffisantes pour maintenir et même augmenter le nombre de bourses de création offertes aux artistes. Le budget d'ArtsNB n'a pas changé depuis 10 ans. Le même constat peut être fait pour la Direction du développement des arts, qui appuie financièrement les organismes et événements du milieu des arts et de la culture. Compte tenu du discours récent de la province sur l'importance de l'innovation, il est essentiel que la province retienne nos forces créatrices et qu'elle les mette à profit.

# La contribution des arts au mieux-être de la population

*Les arts et la culture nous rattachent au passé, enrichissent notre présent et donnent des ailes à notre avenir. Les arts et les artistes participent activement à développer une identité forte.*

*Le milieu artistique est un véritable moteur : il appuie les mesures du gouvernement visant à améliorer le mieux-être de la population et constitue un prestataire de services essentiels à la communauté et à la province.*

«Un secteur artistique et culturel florissant est un élément essentiel d'une société prospère, stable et heureuse. En plus d'ajouter de la couleur et une évasion à la vie, les arts et la culture sont à l'avant-garde des efforts pour lutter contre des problèmes nationaux graves.»<sup>1</sup> Dans la société néo-brunswickoise, les arts peuvent avoir un effet bénéfique notamment sur le décrochage scolaire chez les jeunes, sur la formation d'une identité forte, ainsi que sur l'engagement citoyen.

## **Les arts et l'éducation**

Maintes études démontrent clairement l'apport de l'éducation artistique à l'apprentissage de différentes matières telles que les langues et les sciences ainsi que sur le développement social de la personne. Les communautés qui proposent des activités artistiques à leurs jeunes ont connu une diminution du taux de décrochage scolaire et de violence<sup>2</sup>.

Selon une étude<sup>3</sup> du National Endowment for the arts aux États-Unis, les élèves très exposés aux arts ont obtenu, non seulement des taux supérieurs de réussite de leurs études secondaires; mais aussi, des moyennes et des résultats supérieurs en mathématique, en science et en rédaction. De plus, l'étude a démontré des taux d'inscriptions plus élevés dans les établissements d'études postsecondaires.

Ainsi, la présence des artistes dans les écoles lors de résidences ou encore, l'enseignement fait par des artistes prédispose les élèves à certains processus intellectuels inhérents à l'esprit créatif tels que la vision et la planification, l'imagination, la discipline, l'attention au détail, la vue d'ensemble, la création, la recherche et l'éclatement des modèles, la réflexion, la révision et l'évaluation en plus de la persévérance, le jugement, la spontanéité et le jeu<sup>4</sup>. Les éléments enseignés peuvent stimuler la curiosité et l'ingéniosité en amplifiant l'esprit d'innovation chez ces citoyen.ne.s en devenir.

## **Les activités artistiques, l'accès et l'identité collective**

Alors que 99,7 % des Néo-Brunswickois.es ont participé à au moins une activité artistique, culturelle ou patrimoniale en 2010<sup>5</sup>, un sondage récent révélait que 67 % des répondants «ont dit qu'il est important pour eux de pouvoir assister à des activités artistiques ou culturelles qui se déroulent à moins de 45 minutes de leur domicile».<sup>6</sup> Or, les amateurs de lecture et les individus qui fréquentent les arts «démontrent une plus grande tendance à s'engager dans leur communauté d'une foule de façons».<sup>7</sup> Dans le but de mesurer le bonheur, une recherche du Centre d'étude des niveaux de vie a clairement démontré qu'un «sentiment très élevé d'appartenance à la collectivité locale» est un attribut personnel en forte corrélation avec le bonheur.<sup>8</sup>

La créativité est une ressource entièrement renouvelable. La société néo-brunswickoise a besoin de créateurs. Elle en a extrêmement besoin parce que ce sont eux – plus que quiconque – qui façonnent l'identité culturelle des Néo-Brunswickois en les conscientisant à ce qui les caractérise. Les créateurs, par leur inspiration et intuition, bousculent souvent le *statu quo* en se plaçant sur la fine pointe de l'évolution sociale. Créateurs ou interprètes, les artistes constituent le fondement de notre vie culturelle. Sans cet engagement, les industries et les institutions culturelles du Nouveau-Brunswick seraient dominées par des voix et perspectives étrangères. « Les stratégies artistiques et culturelles aident à révéler et à valoriser l'identité sous-jacente - le sens, la valeur et le caractère unique » d'une collectivité.<sup>9</sup>

Le mieux-être de la population passe, entre autres, par l'activités artistiques et culturelles. La connaissance des coutumes et traditions accorde une fierté identitaire qui valorise les accomplissements de nos ancêtres. Aussi, la possibilité de découvrir le mode de vie, les traditions et l'héritage artistique des autres communautés culturelles favorise un esprit de tolérance et de **respect** réciproques entre les peuples.

Pareillement, il a été démontré par plusieurs études internationales que l'engagement des communautés dans des activités artistiques contribue de façon significative au bien-être des communautés et de leurs citoyens, appuyant ainsi les mesures gouvernementales voulant améliorer le mieux-être de la population. En Angleterre, par exemple, on accentue le potentiel du secteur des arts et de la culture de «contribuer à stimuler et soutenir la croissance économique, à créer une identité collective, à promouvoir la cohésion communautaire et à relever les défis entourant l'infrastructure et les niveaux de compétence».<sup>10</sup>

## Les arts et la culture : un moteur économique

Les arts et les industries culturelles représentent au Canada **la quatrième industrie en importance**, dépassant d'autres industries comme l'extraction des ressources gazières et pétrolières, l'agriculture, la foresterie et les pêches.

En tenant compte des contributions importantes des industries culturelles et artistiques, qu'elles soient directes, indirectes ou secondaires, le Conference Board of Canada détermine que **l'empreinte économique du secteur culturel du Canada correspond à 84,6 milliards de dollars** en 2007, ce qui représente 7,4 % du PIB du Canada, tandis que le secteur culturel représente plus d'un million d'emplois dans l'économie canadienne.<sup>11</sup>

À l'heure actuelle, l'investissement du gouvernement dans le secteur des arts du spectacle offre un rendement de 200 % en bénéfices directs et indirects. Les véritables bénéficiaires de l'investissement dans la culture sont les collectivités : l'économie d'une région est multipliée par 8,5 lorsque l'on prend en considération les retombées indirectes. **Dans les seules provinces de l'Atlantique**, les industries culturelles représentent une contribution de **2,1 milliards de dollars au PIB et créent environ 34 558 emplois**. Ces chiffres ne tiennent pas compte des sommes d'argent dépensées par les artistes et travailleurs culturels sur place et au quotidien pour se loger, se nourrir, se vêtir, se divertir, etc. Ces données démontrent clairement que le secteur des arts et de la culture contribue largement à la vigueur de l'économie provinciale.<sup>12</sup>



**Le milieu artistique** n'est pas un simple bénéficiaire de fonds, mais plutôt **un véritable moteur économique et un prestataire de services essentiels pour la communauté et la province.**

Malheureusement, au chapitre du financement des arts et de la culture, le Nouveau-Brunswick fait piètre figure au pays. En effet, en 2009-2010, par habitant en moyenne, 263 \$ des fonds publics (investissements municipaux, provinciaux et fédéraux) ont été consacrés au secteur des arts et de la culture. Par conséquent, la province du Nouveau-Brunswick se classe à l'avant-dernier rang au pays, la moyenne nationale étant de 301 \$ par habitant (voir tableau).<sup>13</sup>

**Dépenses publiques per capita au titre de la culture:**

tableaux des dépenses fédérales, provinciales et municipales  
2009-2010 Statistiques Canada, publiées avril 2012

|                           | Dépenses<br>fédérales | Dépenses<br>provinciales | Dépenses<br>municipales | Dépenses<br>Totales | Variation<br>avec 2008-2009 |
|---------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------------|---------------------|-----------------------------|
| Terre-Neuve-et-Labrador   | 121                   | 156                      | 31                      | <b>308</b>          | 45                          |
| Île-du-Prince-Édouard     | 191                   | 129                      | 32                      | <b>351</b>          | 45                          |
| Nouvelle-Écosse           | 136                   | 102                      | 58                      | <b>296</b>          | 34                          |
| <b>Nouveau-Brunswick</b>  | <b>119</b>            | <b>107</b>               | <b>37</b>               | <b>263</b>          | <b>42</b>                   |
| Québec                    | 188                   | 125                      | 76                      | <b>389</b>          | 15                          |
| Ontario                   | 109                   | 63                       | 97                      | <b>269</b>          | -2                          |
| Manitoba                  | 89                    | 117                      | 53                      | <b>260</b>          | 18                          |
| Saskatchewan              | 62                    | 149                      | 103                     | <b>315</b>          | 34                          |
| Alberta                   | 71                    | 102                      | 99                      | <b>272</b>          | 24                          |
| Colombie-Britannique      | 53                    | 54                       | 100                     | <b>206</b>          | -5                          |
| Yukon                     | 552                   | 628                      | 13                      | <b>1194</b>         | 37                          |
| Territoires du Nord-Ouest | 888                   | 228                      | 66                      | <b>1182</b>         | 107                         |
| Nunavut                   | 498                   | 279                      | 10                      | <b>787</b>          | 171                         |

**Dépenses publiques per capita au titre de la culture:**

tableaux des dépenses fédérales, provinciales et municipales au Nouveau-Brunswick  
comparatif 2009-2010 et 2008-2009. Statistiques Canada, publiées avril 2012

|                          | Dépenses<br>fédérales | Dépenses<br>provinciales | Dépenses<br>municipales | Dépenses<br>Totales |
|--------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------------|---------------------|
| <b>Nouveau-Brunswick</b> |                       |                          |                         |                     |
| 2009-2010                | 119                   | 107                      | 37                      | <b>263</b>          |
| 2008-2009                | 84                    | 106                      | 31                      | <b>221</b>          |

L'activité culturelle et artistique est fondamentale au développement économique des régions dans le contexte de l'économie créative qui s'appuie sur une concentration de

travailleur.euses dits créatif.ves – notamment les artistes, architectes, ingénieurs, graphistes, programmeurs et concepteurs de logiciels. Les entreprises de la nouvelle économie s’installent dans les communautés intelligentes<sup>14</sup>, où se trouve cette créativité pour profiter pleinement de ces ressources humaines. En effet, les ressources humaines dites créatives choisissent d’habiter les villes et les régions où l’activité artistique et culturelle est en plein essor.

Il est évident que le secteur des arts et de la culture fournit un rendement économique de taille, offre une meilleure qualité de vie et permet un plus vaste épanouissement de l’identité culturelle. Bien que les arts et la culture soient en pleine croissance, l’appui financier des gouvernements demeure restreint et inconstant.

Il est temps de se munir de moyens pertinent pour atteindre les objectifs que la société s’est fixé lors des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick. Pour se concrétiser, une vision d’avenir pour ce secteur requière des ressources humaines et financières adéquates.

## Une politique culturelle inspirante et efficace

Nous sommes présentement affairés à réviser la Politique culturelle provinciale adoptée en 2002. C’est le moment de la mettre à jour et aussi de repenser notre façon de concevoir la place des arts dans la société néo-brunswickoise. Un point important de cette nouvelle politique culturelle devra viser le développement durable et l’intégration des arts et de la culture dans l’ensemble des projets d’avenir du Nouveau-Brunswick, autant les projets sociaux que les projets économiques.

Une réflexion sur les spécificités du Nouveau-Brunswick est de mise : la population est relativement petite et surtout rurale, l’immigration prend de l’importance et les nouveaux arrivants doivent être intégrés dans les communautés, le rythme de vie est plutôt paisible et il existe un grand sentiment d’appartenance à la communauté. Ce milieu intéressant, passionnant même doit être un endroit où la culture ne doit pas être laissée aux fluctuations du marché, non seulement parce que l’art le plus créateur ne correspond pas toujours aux normes établies, mais aussi parce que les services et les infrastructures de création et de diffusion desservent souvent un petit nombre de spectateurs, puisque les personnes qui ont le plus besoin d’activités culturelles n’y ont pas souvent accès.

**Il nous faut donc développer des manières de faire qui nous seront propres. Miser sur des structures légères et ingénieuses, s’assurer de respecter et de développer toutes les parties de l’écosystème, et intégrer les arts et la culture à tous les aspects de notre vie collective. Nous devons aussi nous assurer d’avoir les moyens de poursuivre cette révision jusqu’au bout, pour que la nouvelle politique culturelle qui en ressort, nous ressemble.**



# La reconnaissance de la profession d'artiste

Les artistes du Nouveau-Brunswick souhaitent qu'en 2013 leur profession soit reconnue au même titre que d'autres professions.

Pourquoi reconnaître la profession d'artiste au Nouveau-Brunswick?

- En 2011, le **revenu moyen des artistes du Nouveau-Brunswick était de 16 000 \$**, selon les données du recensement, soit bien au-dessous du revenu individuel moyen de 28 656 \$ de tous les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises.
- Le gouvernement, les entreprises et organismes culturels et toute autre agence ou institution dans la province qui ont recours aux services d'artistes ne sont pas tenus de leur verser les tarifs recommandés par les associations artistiques nationales.
- Les banquiers nous dévisagent quand vient le temps de leur demander un prêt ou une hypothèque. « Vous êtes artiste? » Bien souvent, l'artiste n'est même pas reconnu comme une travailleuse ou un travailleur indépendant.
- L'UNESCO considère que la profession d'artiste est indispensable et précieuse pour le fonctionnement d'une société, au même titre que la profession infirmière ou les professions d'enseignant.e, d'ingénieur.e et d'architecte.

Un milieu artistique dynamique prend en charge et tient à cœur la vie culturelle collective. Il encourage les individus les mieux formés à rester ou à s'installer ici, en plus d'attirer d'autres créateurs au Nouveau-Brunswick. Le milieu artistique est un véritable moteur de développement qui appuie les mesures du gouvernement visant à améliorer le mieux-être de la population. Il constitue un prestataire de services essentiels à la communauté et à la province. Par exemple, les études et recherches effectuées à ce sujet affirment que l'intégration des arts et de la culture dans le milieu scolaire occasionne une diminution du taux de décrochage et de violence chez les jeunes.

La reconnaissance de la profession d'artiste existe ailleurs au Canada : au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse. **Nous insistons qu'il est grand temps que le Nouveau-Brunswick se dote d'une loi et de mesures fiscales, juridiques et sociales pour reconnaître la profession et améliorer la situation socioéconomique de l'artiste professionnel.le.** Évidemment, reconnaître cette profession exige un engagement auquel souscrit les artistes, les autres professionnel.le.s de la culture et le gouvernement.

Le gouvernement peut mettre en place des mesures fiscales telle la non-imposition des droits d'auteur et des bourses de création ainsi que l'étalement sur plusieurs années du revenu aux fins d'impôt. Le gouvernement devrait proposer des mesures de développement professionnel pour améliorer les compétences des artistes et adopter une loi qui reconnaîtrait une fois pour toutes cette profession.

Le gouvernement a promis la création d'un comité pour définir de telles mesures à l'intention des artistes du Nouveau-Brunswick et nous voudrions qu'un tel comité soit mis sur pied d'ici l'automne 2013.

# L'importance d'une assurance médicament publique

Dans le but de réduire la pauvreté dans la province, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a mené en 2012 des consultations voulant accomplir la mise en œuvre d'un régime public d'assurance médicament pour protéger les quelques 200 000 habitants qui sont sans assurance.

Les artistes font partie de ces ménages qui n'ont pas accès à de telles couvertures, en grande partie à cause de leurs revenus annuels trop restreints. Ce régime d'assurance-médicaments sur ordonnance pour les Néo-Brunswickois non assurés serait à la fois obligatoire et subventionné, et permettrait de réduire de façon concrète les effets de la pauvreté dans la province.

L'AAAPNB souhaite ardemment que le gouvernement puisse mettre rapidement sur pied ce régime d'assurance médicament afin de prévoir que nul citoyen ne soit sans couverture.

## Les recommandations

- En cette période de marasme économique, nous recommandons au gouvernement d'investir dans le secteur des arts et de la culture pour nous permettre de continuer d'être un partenaire dans le développement de la province et de constituer une solution aux présents défis.
- Il est primordial que le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick puisse bénéficier d'allocations financières suffisantes pour maintenir et même augmenter le nombre de bourses de création offertes aux artistes. Le budget d'ArtsNB n'a pas changé depuis 10 ans. Le même constat peut être fait pour la Direction du développement des arts, qui appuie financièrement les organismes et événements du milieu des arts et de la culture. Compte tenu du discours récent de la province sur l'importance de l'innovation, il est essentiel que la province retienne nos forces créatrices et qu'elle les mette à profit.
- Il est temps de se munir de moyens pertinents pour atteindre les objectifs que la société s'est fixé lors des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick. Pour se concrétiser, une vision d'avenir pour ce secteur requière des ressources humaines et financières adéquates.
- Dans le cadre de la révision de la politique culturelle, il nous faut développer des manières de faire qui nous seront propres. Miser sur des structures légères et ingénieuses, s'assurer de respecter et de développer toutes les parties de l'écosystème, et intégrer les arts et la culture à tous les aspects de notre vie collective. Nous devons aussi nous assurer d'avoir les moyens de poursuivre cette révision jusqu'au bout, pour que la nouvelle politique culturelle qui en ressort, nous ressemble.
- Les artistes du Nouveau-Brunswick souhaitent qu'en 2013 leur profession soit reconnue au même titre que d'autres professions. Le gouvernement a promis la création d'un comité pour définir de telles mesures à l'intention des artistes du Nouveau-Brunswick et nous voudrions qu'un tel comité soit mis sur pied d'ici l'automne 2013.

- Il serait de mise d'annuler les réductions d'impôt foncier consenties récemment à certaines compagnies, réductions d'impôt qui atteindraient 47 millions de dollars annuellement.<sup>15</sup> En plus, ces réductions n'auraient pas été demandées par ces compagnies.
- L'annulation des réductions d'impôt aux particuliers et aux entreprises consenties en 2008 serait une façon d'augmenter les revenus de la province. «Si, cette année, l'on revenait aux taux d'imposition de 2008, les recettes du gouvernement provincial augmenteraient de 230 millions de dollars, ce qui réduirait de près des deux tiers le déficit anticipé.» Ces réductions d'impôt ont aggravé les finances de la province, car la dette provinciale a augmenté de près de 30% entre 2008 et 2012.<sup>16</sup>
- L'installation de péages sur certaines autoroutes de la province pourrait permettre d'augmenter les revenus de la province.

---

## Références

<sup>1</sup> Regional Cities East, «Bigger thinking for smaller cities. How arts and culture can tackle economic, social and democratic engagement challenges in smaller cities», discussion paper, septembre 2010, page 5.

<sup>2</sup> Réseau des villes créatives du Canada, «Developing and Revitalizing Rural Communities through Arts and Culture», <http://bit.ly/TmCOfk> et <http://creativecommons.ca/publications/ccnc-special-editions.php>

<sup>3</sup> National Endowment for the Arts, «The Arts and Achievement in At-Risk Youth: Findings from Four Longitudinal Studies», 2012. <http://1.usa.gov/zaivCl>

<sup>4</sup> NORC at the University of Chicago, septembre 2011. <http://bit.ly/WxoxIz>

<sup>5</sup> Phoenix Strategic Perspectives, «Les arts et le patrimoine au Canada : Sondage de 2012 sur l'Accès et la disponibilité», 2012, p.2. <http://bit.ly/11Rfadh>

<sup>6</sup> Phoenix Strategic Perspectives, «Les arts et le patrimoine au Canada : Sondage de 2012 sur l'Accès et la disponibilité», 2012, p.2. <http://bit.ly/11Rfadh>

<sup>7</sup> National Endowment for the Arts, «Art-Goers in Their Communities: Patterns of Civic and Social Engagement», <http://bit.ly/WdLi7S>

<sup>8</sup> Centre d'étude des niveaux de vie, «Does money matter : Determining the happiness of Canadians». [http://www.csls.ca/res\\_reports.asp](http://www.csls.ca/res_reports.asp)

<sup>9</sup> American Planning Association, «Community Character: How Arts and Cultural Strategies Create, Reinforce, and Enhance Sense of Place», citation traduite par Hill Stratégies, 2011, <http://bit.ly/gcmtWt>

<sup>10</sup> Regional Cities East, «Bigger Thinking for Smaller Cities series: Paper 2», 2010. <http://bit.ly/WtlvF2>

<sup>11</sup> Conference Board of Canada, «Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada», 2008. <http://bit.ly/Vtnyxk>

<sup>12</sup> Agence de promotion économique du Canada Atlantique, «Le secteur culturel au Canada atlantique : impact économique et potentiel d'exportation», 2004. <http://bit.ly/QEvLfu>

<sup>13</sup> Statistiques Canada, «Dépenses publiques au titre de la culture, 2009-2010», <http://bit.ly/WtsNK7>

<sup>14</sup> «Communities that provide a model of economic and social development in the 21st Century using information and communications technology to power growth, address social challenges and preserve and promote culture.» Moncton a été en lice en 2011 pour le prix que remet le Intelligent Community Forum, et Saint-Jean l'a été en 2012. <http://bit.ly/zXEZ5W>

<sup>15</sup> Philippe Murat, «Réductions d'impôt «choquantes» pour des géants du commerce au détail», *l'Acadie Nouvelle*, 23 janvier 2013, p.5.

<sup>16</sup> Nouveau-Brunswick, «États financiers. Comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2012».